

qu'ils avaient du
èrent de concert,
u Père Lejeune,
denrées, d'outils
ien les leur faire
proposaient d'en-

ient seuls sou-
e, M. Olier son-
amis dont le
anus. Il forma
appelée depuis :
que nous ver-
s de Paris les
e premier qu'il
non moins re-
elon le monde
raiment apos-
favorisé lui-
le dessein de
de La Dau-
te amitié, et
Quoique la
x membres,
Dauversière,
nt de faire à

ses frais un premier embarquement au printemps de
l'année suivante 1641.

Mais avant tout, ils songèrent à acquérir la pro-
priété de l'île de Montréal. Elle avait alors pour
maître, comme nous l'avons dit, M. Jean de Lauson,
intendant du Dauphiné, qui ne l'avait reçue que
sous la condition expresse d'y établir une colonie.
M. de Lauson ayant négligé jusque alors d'y faire
passer des colons, et d'y entreprendre aucun défri-
chement; la prudence ne permettait pas aux asso-
ciés d'envoyer à grands frais, dans la même île, une
recrue d'ouvriers avant d'en avoir assuré la posses-
sion à leur compagnie. Il eût été à craindre en effet
que les dépenses qu'ils se proposaient de faire pour
cet objet, ne tournassent à l'avantage personnel du
propriétaire, et ne missent par là un obstacle insur-
montable à leur dessein. C'est pourquoi, conformé-
ment à la résolution qu'ils avaient prise de se cacher
aux yeux du monde, et de faire leur œuvre en secret,
ils obligèrent M. de La Dauversière et M. de Fancamp
à aller trouver M. de Lauson en Dauphiné pour lui
demander la concession de cette île (1).

M. de Lauson, dont les vues n'étaient pas aussi
pures ni aussi désintéressées que celles de la compa-
gnie, et qui même n'avait demandé la propriété de
l'île de Montréal que dans l'espérance d'en retirer un

XIV.

Ils acquirent
de
M. de Lauson
la propriété
de l'île
de Montréal.

(1) Mémoires
de M. Tronson
touchant l'éta-
blissement de
Saint-Sulpice à
Montréal. —
Canada, etc.,
p. 1; manuscrit
in-4° de l'Hôtel-
Dieu de la Flè-
che.